

Composante 131 UFR des Sciences, antenne du Campus 1  
 Type de diplôme Master  
 Mention de diplôme MASMER  
 Version d'étape SMERM1\_201

Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative  
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant  
 Nature : préciser écrit / oral / pratique / assiduité ou combinaison de ces natures, à l'exclusion de tout autre terme  
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif  
 NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.  
 Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Version adoptée par la CFVU du 26/09/2023

Régulier : oui / non ?  
 Régime spécial : oui / non ?  
 Erasmus : oui / non ?  
 Enseignement à distance : oui / non ?

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteuse	Le cas échéant, ÉQUIVALENCE UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	Évaluation continue intégrale			SESSION 1					SESSION 2			Coefficient	Remarques éventuelles	
								Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagées (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins : 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet précision) Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	Contrôle continu			Contrôle terminal		Contrôle terminal					
			Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagées (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée				Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT							
<b>SEMESTRE 7</b>																					
SBMERS7	SBMER7A			UE Anglais et Biostatistiques 1	2			Ecrit / Oral	3	Mode 3										100%	
SBMERS7	SBMER7B			UE Compléments théoriques et pratique: Biol Cell et Physiologie	3			Ecrit / Oral	2 minimum	100%										100%	
SBMERS7	SBMER7C			UE Endocrinologie évolutive et comparée	5			Ecrit / Oral	2 minimum	50%	Ecrit	1h30	50%	Ecrit ou Oral	1h00	50%	100%			100%	
SBMERS7	SBMER7D			UE Océanographie générale	5			Ecrit / Pratique	2 minimum	50%	Ecrit	1h30	50%	Ecrit ou Oral	1h00	50%	100%			100%	
SBMERS7	SBMER7E			UE Biodiversité des écosystèmes littoraux : Terrain	5			Ecrit / Oral	2 minimum	100%				Ecrit ou Oral	1h00	100%	100%			100%	
SBMERS7	SBMER7F			UE Facteurs du milieu et adaptations	5			Ecrit / Oral	2 minimum	50%	Ecrit	1h30	50%	Ecrit ou Oral	1h00	50%	100%			100%	
SBMERS7	SBMER7G			UE Méthodologie 1 : Physio et Ecophysiologie marines	5			Ecrit / Oral	2 minimum	100%				Ecrit ou Oral	1h00	100%	100%			100%	
<b>SEMESTRE 8</b>																					
SBMERS8	SBMER8A			UE Anglais et biostatistiques 2	3			Ecrit / Oral	3	Mode 3										100%	
SBMERS8	SBMER8B			UE Projet professionnel étudiant	2			Ecrit / Oral	2	Mode 1										100%	
SBMERS8	SBMER8C			UE Physio et écophysio : du gène à l'organisme	5			Ecrit / Oral	2 minimum	50%	Ecrit	1h30	50%	Ecrit ou Oral	1h00	50%	100%			100%	
SBMERS8	SBMER8D			UE Ecologie d'écosystèmes aquatiques anthropisés	5			Ecrit / Oral	2 minimum	50%	Ecrit	1h30	50%	Ecrit ou Oral	1h00	50%	100%			100%	
SBMERS8	SBMER8E			UE Biologie du développement des organismes aquatiques	5			Ecrit / Oral	2 minimum	50%	Ecrit	1h30	50%	Ecrit ou Oral	1h00	50%	100%			100%	
SBMERS8	SBMER8F			UE Méthodologie 2 : Physio organismes marins et Bio du dévelpt	5			Ecrit / Oral	2 minimum	100%				Ecrit ou Oral	1h00	100%	100%			100%	
SBMERS8	SBMER8G			UE Travail d'étude et de recherche	5			Ecrit / Oral	2	Mode 1										100%	
<b>UE Surnuméraire</b>																					

A PRECISER

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques

**Pas de compensation entre les semestres**

- Compensation entre UE d'un même semestre
- Pas de possibilité de statut d'AJAC en Master
- Absences prises en compte si justificatif officiel. Rattrapage possible du CC.
- Le CC contribue à la seconde session sous la forme d'un report de notes de TD et/ou de TP.

EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

**4 CAS POSSIBLES :**

**Hors ECI**

	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

**D/ ECI\* Evaluation continue intégrale**

- Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves
- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
- Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

**\* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

- Exemple sur 3 notes : N1-N2 et N3 représente la seconde chance
- (1)  $(N1+N2)/2$  } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- $(N1+N2+N3)/3$  }
- (2)  $(N1+N2+N3)/3$  } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- N3 }
- (3) N1;N2;N3 Meilleures des 2 notes / 3
- (4) Autre formule à préciser Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)